



**ATTESTATION DE DEPOT DE FONDS A UN
COMPTE BLOQUE « CAPITAL SOCIAL »**

Art. 78 et 83 loi du 24/07/66

Art. 62 décret du 23/03/67

Je soussigné(e) Jérémie Commarrieu agissant en qualité de ATTACHE CLIENTELE BANCAIRE

de la CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE , ayant son siège au 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX, et immatriculée au Registre du commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le n° 434 651 246

Atteste qu'une somme de 1000 € a été versée à un compte bloqué 23142252716

Pour la société en formation SAS 2G IMMO.

A l'agence de AIRE SUR L'ADOUR.

Le versement se décompose comme suit :

Dépositaire	Montant
GONZALEZ Jean-Philippe	500 €
GERENY DAMIEN	500 €

La Caisse Régionale agit ainsi à titre de simple dépositaire agréé désigné par la législation des Sociétés et décline toute responsabilité quant à l'origine des fonds déposés et leur utilisation après déblocage.

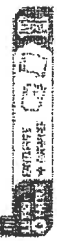
Fait à AIRE SUR L'ADOUR

le 11/04/2025

Signature,

 **CRÉDIT AGRICOLE
D'AQUITAINE**

AGENCE DE MUGRON
2, rue Frédéric BASTIAT - 40250 MUGRON
Tél. 05 58 97 70 68 - Fax 05 58 97 96 99
L'union fait la force



CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 491
Siège social : 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX - RCS BORDEAUX 434 651 246 - N° TVA : FR 16 434 651 246 - IDU : FR254338_03SHVZ

Ref. 1082061

Imp. Par CA Aquitaine - MAJ 06/2023